



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**Atelier de validation des méthodologies
d'élaboration des indices
du coût de la construction,
des prix à la production industrielle,
des services aux entreprises,
et des exportations et importations**

Bamako, du 10 au 12 novembre 2010

Points saillants de l'atelier

Bamako, le 12 novembre 2010

Introduction

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme multinational de renforcement de capacités statistiques **des pays membres régionaux en vue du suivi des OMD et évaluation des résultats financé par la BAD** (PRCS-BAD), AFRISTAT a organisé du 10 au 12 novembre 2010 à Bamako au Mali, un atelier de validation des méthodologies d'élaboration des indices :
 - ✓ du coût de la construction,
 - ✓ de prix à la production industrielle,
 - ✓ de prix des services aux entreprises et
 - ✓ de prix des exportations et importations.
2. L'objectif de l'atelier est d'examiner et de valider les documents méthodologiques d'élaboration des indices du coût de la construction, des prix à la production industrielle, des prix des services et des exportations et importations proposés par AFRISTAT.
3. Ont participé à cet atelier l'ensemble des pays membres de la coordination sous régionale AFRISTAT du PRCS-BAD à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, le Centrafrique, les Comores, le Congo, le Congo (RD), la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée-équatoriale, le Mali, la Mauritanie, le Niger, Sao-Tomé et Príncipe, le Sénégal, le Tchad et le Togo.
4. A également pris part aux travaux, le représentant de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG).
5. Les travaux de l'atelier ont été animés par les experts d'AFRISTAT et les consultants sur les indices de prix à la production industrielle et des indices du coût de la construction. La liste des participants figure en annexe 2.

Session 1 : Cérémonie d'ouverture

6. La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par l'allocution de bienvenue prononcée par le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT. Dans son mot de bienvenue, il a rappelé les objectifs et les résultats attendus de cet atelier. Il a remercié l'INSEE pour son appui technique constant à AFRISTAT et a exprimé sa gratitude à la BAD pour son appui technique et financier qui a permis la tenue du présent atelier. Au nom du Directeur Général, il a souhaité la bienvenue aux participants et ouvert les travaux (cf. Annexe 3).
7. Après un tour de table qui a donné l'occasion à chaque participant de se présenter, le programme de travail a été amendé en son point 7 et adopté (cf. annexe 1).

Session 2 : indices de prix de production : méthodologies et pratiques dans les pays membres

2.1. Présentation de la nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) et de la nomenclature de produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA) révisées : principaux changements et conséquences sur les indices de production et discussions

8. AFRISTAT a présenté les principaux changements intervenus sur les nomenclatures NAEMA et NOPEMA à la suite du passage à la classification internationale par type d'industrie révision 4 (CITI rév4). Les changements portent sur des déplacements ou créations de nouvelles positions aux différents niveaux de la nomenclature pour tenir compte de l'importance prise par les activités qu'elles couvrent. Ainsi, le nombre de sections passe de 17 à 21, les divisions de 60 à 88, les groupes de 149 à 159, les classes de 262 à 284 et enfin les catégories de 573 à 683.

9. Les conséquences de telles modifications sur les nomenclatures sont l'apparition de nouvelles branches d'activités et la modification du champ des indicateurs, ce qui nécessite une refonte des indicateurs. Les pays qui produisent des indicateurs selon l'ancienne NAEMA sont invités à reclasser les éléments progressivement selon un chronogramme qu'ils se seront donnés à cet effet.
10. Les interventions des participants ont eu trait à la mise en œuvre de la NAEMA rev1, le devenir du règlement sur l'IHPI, la collaboration entre AFRISTAT et les organisations sous régionales dans l'exécution de ces travaux.
11. AFRISTAT a informé les participants que la NAEMA rev1 contient une notice explicative assez détaillée. Le règlement va continuer à être appliqué, un addendum serait ajouté pour indiquer les migrations. Il a expliqué que la mise en place de la NAEMA rev1 a été un processus participatif. Les pays membres et toutes les organisations sous régionales (UEMOA, CEMAC) et internationales (Banque mondiale et FMI) ont été impliqués.

2.2. Examen et validation de la méthodologie d'élaboration de l'indice du coût de la construction (ICC)

12. La méthodologie d'élaboration de l'indice du coût de la construction a été présentée par AFRISTAT. Le contexte, les sources de données sur les pondérations et les prix, les formules de calcul et les nomenclatures des biens et services ont été exposés. Il a été précisé que l'indice se restreint au coût de construction de logements neufs à usage d'habitation. L'indice des prix à la construction pour les facteurs de production est l'option choisie. Il mesure l'évolution des coûts des éléments entrant dans ce type de construction. La couverture géographique proposée est l'ensemble des principales agglomérations urbaines.
13. Les pays qui ont un secteur moderne important peuvent appliquer la méthode des indices de prix à la construction pour les coûts de revient ("Output price index") qui prennent en compte la marge du constructeur ou celle des prix de vente à l'acquéreur final. Ce prix de vente à l'acquéreur final intègre les taxes, notamment la TVA, l'achat de terrain, les honoraires d'architecte, les autres coûts et les marges des autres intervenants.
14. Les principales observations de l'atelier ont porté sur :
 - la diversité des sources d'approvisionnement des matériaux de construction, qui entraîne des variations importantes de prix ;
 - la méthode de suivi de la main d'œuvre dans le secteur informel ;
 - la décomposition de l'ICC en trois sous indices (matériaux, main d'œuvre et moyen de gestion) et la limitation aux coûts des facteurs pour les constructions de logements ;
 - la détermination des pondérations par les devis et non par les prix réels ;
 - le type de logement à suivre et la combinaison des méthodes input et output ;
 - la détermination du coût de la main d'œuvre par l'approche entreprise avec la méthodologie du BIT.
15. AFRISTAT a apporté des éléments de réponses aux différentes interrogations et fait sienne les contributions des participants. La limitation au logement d'habitat est une option choisie pour permettre au maximum de pays de pouvoir mettre en œuvre la méthodologie dans un premier temps. AFRISTAT apportera un appui aux pays qui souhaiteraient développer les autres parties de l'indice du coût de la construction (ouvrages de génie civil et des constructions spécialisées).
16. Les pondérations sont déterminées par les devis du fait de la mauvaise qualité des autres sources telles que les permis de construire. En outre, les coûts pour réaliser une enquête sont élevés.

17. S'agissant du dispositif de collecte, il a été précisé qu'il s'insérerait dans ceux de l'IPPI et l'IPC.
18. Les participants ont demandé à AFRISTAT d'élargir la méthodologie pour couvrir les ouvrages de génie civil et les constructions spécialisées.
19. *La méthodologie d'élaboration de l'indice du coût de la construction a été validée sous réserve de la prise en compte des observations.*

2.3. Présentation du dispositif d'élaboration de l'indice du coût de construction du Cameroun : méthodologie, organisation et principaux résultats

20. Cette présentation faite par Monsieur Eric JAZET KENGAP, consultant ICC, est une illustration de la mise en œuvre de la méthodologie de l'indice du coût de la construction.
21. Le champ géographique de l'ICC du Cameroun est l'ensemble du territoire national, mais la collecte est réalisée dans 10 capitales régionales.
22. Les coûts relatifs à la mise en œuvre s'élèvent à 65 millions de FCFA l'année de lancement et 45 millions de FCFA par an en période de production normale pour les 10 régions. La collecte dans la capitale a coûté 30 millions de FCFA au lancement et 10 millions de FCFA les années de collecte en continu.
23. La mise en place de cet indice a connu deux phases : une phase expérimentale en 2006 et une phase de production en 2009. La première publication officielle est encore attendue. Cet indice est par ailleurs déjà demandé par plusieurs utilisateurs.
24. Cet exposé a permis d'atténuer les appréhensions qu'avaient certains participants quant à la faisabilité de la méthodologie de l'ICC présentée par AFRISTAT.
25. Les représentants du Mali et du Niger ont également fait part de leurs expériences. Le Mali élabore et publie un indice des prix des matériaux de construction, tandis que le Niger est encore à la phase de production en interne.

2.4. Examen et validation de la méthodologie d'élaboration des indices de prix de la production industrielle, des services aux entreprises et des exportations et importations

26. La présentation du document a été faite par AFRISTAT. Il comporte la méthodologie d'élaboration d'un indice des prix à la production industrielle avec un addendum sur les indices des prix des services et des prix à l'importation et à l'exportation. En effet, ces trois indices sont intégrés et les méthodes de traitement sont semblables. L'IPPI couvre la production industrielle destinée au marché intérieur et à l'export, qu'il suffit de distinguer au niveau de la destination de la production totale. La technique de l'IPPI peut aussi être étendue aux importations des produits industriels et aux services, notamment aux services aux entreprises. La nomenclature utilisée pour les trois indices est la NOPEMA rév1.
27. Les débats ont porté notamment sur :
 - la prise en compte des services qui s'étalent dans le temps ;
 - l'approfondissement des méthodologies d'élaboration des indices des prix des services et des exportations et importations de manière à faciliter le choix des branches et l'identification des services dans les pays membres ;
 - le traitement des produits saisonniers et la couverture des produits non industriels dans l'indice des prix à l'exportation et à l'importation ;

- la différence de résultats entre les prix unitaires et les prix réels, la base de sondage de l'IPI et de l'IPPI ;
- la détermination des IPI à partir des valeurs, déflatées à 60% par l'IPPI et pour le reste par les quantités ;
- la prise en compte des fournisseurs d'information dans la liste des utilisateurs ;
- le type de prix suivi pour l'IPPI : prix départ usine ou prix de revient ?
- l'organisation de rencontres avec les experts en statistiques du commerce extérieur et des administrations douanières des pays.

28. AFRISTAT a apporté des éclaircissements sur les interrogations des participants et pris note des observations et contributions faites en vue d'améliorer le document.

29. Les services qui s'étalent dans le temps ont des prix basés sur des contrats. Le prix à suivre est celui arrêté au moment de la signature du contrat. Il faut veiller à prendre en compte le fait qu'avec la durée le périmètre du contrat peut changer, par l'augmentation du nombre de dossiers traités par exemple.

30. La nomenclature utilisée pour l'indice des services est la NOPEMA rev1. Les sections couvertes par les industries de services seront intégrées dans le guide. Il a été précisé que le prix suivi est le prix départ usine et les proportions fournies pour l'évaluation de l'IPI (60% par les prix et 40% par les quantités) constituent une norme vers laquelle il faut tendre progressivement. Les IPPI et IPI ont les mêmes bases de sondage. C'est au moment de l'échantillonnage que l'on différencie en prenant la valeur ajoutée pour l'IPI et le chiffre d'affaires pour l'IPPI comme critères de sélection.

31. *La méthodologie d'élaboration des indices de prix de la production industrielle, des services aux entreprises et exportations et importations a été validée sous réserve de la prise en compte des observations.*

2.5. Présentation du dispositif d'élaboration de prix de la production industrielle du Sénégal : méthodologie, organisation et principaux résultats

32. Le dispositif de production de l'indice des prix à la production industrielle du Sénégal est présenté par Monsieur Maxime Bruno NAGNONHOU, consultant IPPI.

33. C'est un indice base 100 en 2006. Le premier indice publié officiellement date de janvier 2010. Il couvre 69 entreprises représentant 89% du chiffre d'affaires du tissu industriel. Cet indice a été mis en place suite à la réforme du système statistique et à la volonté du pays d'adhérer à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Les prix sont obtenus par enquêtes directes après une première expérimentation par la méthode indirecte (prix implicite). La publication est mensuelle avec un délai de 45 jours.

34. La présentation a suscité un intérêt auprès des participants qui n'ont pas manqué de demander des éclaircissements. Les interrogations ont porté sur les produits qui posent des problèmes de suivi, le nombre de produits suivis et sur le traitement de la saisonnalité ou correction par les jours ouvrables.

35. Le consultant a indiqué qu'il n'y a pas de problème particulier depuis le passage à la collecte directe des prix et la mensualisation. Le nombre de produits est de 352. Pour l'instant, il n'y a pas encore de corrections saisonnières du fait de la longueur insuffisante de la série.

2.6. Mise en œuvre à court ou moyen terme des IPPI, IPPSE, IPEI et ICC

36. AFRISTAT a adressé un questionnaire aux pays pour faire le point sur l'état des lieux des ressources humaines et la production des indicateurs de conjoncture. L'exploitation de cette enquête permettra à AFRISTAT d'évaluer la capacité des pays à mettre en œuvre les méthodologies proposées.

Les étapes de la mise en œuvre comporte les échéances ci-après :

N°	Activités	Echéances	Acteurs
1	Prise en compte des observations formulées par l'atelier sur les méthodologies proposées par AFRISTAT sur l'IPPI, IPPSE, IPEI et l'ICC	15 janvier 2011	AFRISTAT
2	Envoi des projets de méthodologies aux pays membres de la coordination	15 janvier 2011	AFRISTAT
3	Retour des documents méthodologiques à AFRISTAT	5 février 2011	PAYS
4	Avis du conseil scientifique	1 ^{er} semestre 2011	Conseil Scientifique
5	Approbation des méthodologies	1 ^{er} semestre 2011	Comité de Direction
6	Mise en œuvre dans les pays pilotes	Avril-décembre 2011	INSEE / AFRISTAT

2.7. Recommandations

37. Les participants, après avoir épuisé l'ordre du jour, ont formulé les recommandations suivantes :

A AFRISTAT :

- 1) prendre en compte les observations faites par l'atelier dans les propositions de méthodologies sur des indices du coût de la construction, des prix à la production industrielle, des prix des services et des exportations et importations ;
- 2) approfondir les méthodologies d'élaboration des indices des prix des services et des exportations et importations de manière à faciliter le choix des branches et l'identification des services dans les pays membres ;
- 3) transmettre les propositions amendées aux pays membres pour recueillir leurs observations ;
- 4) faire approuver les méthodologies par le Comité de Direction

AUX INS

- 1) intégrer l'ICC dans le dispositif de collecte de prix existant ;
- 2) développer la coopération avec les services des douanes pour la collecte des informations détaillées sur le commerce extérieur.

Remerciements

Les participants à l'atelier de validation des méthodologies des indices du coût de la construction, des prix à la production industrielle, des prix des services ainsi que ceux des exportations et importations tenu à Bamako du 10 au 12 novembre 2010 expriment leur profonde gratitude aux autorités du Mali notamment, à son Excellence Monsieur le Président Amadou Toumany Touré, au Gouvernement et au Peuple malien pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour. Ils expriment leurs remerciements à AFRISTAT pour les moyens mis à leur disposition pour le bon déroulement de leurs travaux et à la BAD pour son appui financier.

Fait à Bamako, le 12 novembre 2010

ANNEXES

Annexe 1 : ordre du jour et programme de travail

Annexe 2 : Liste des participants

Annexe 3 : discours du Directeur Général d'AFRISTAT

Annexe 1 : ordre du jour

1. Ouverture des travaux

- Discours d'ouverture du Directeur Général d'AFRISTAT
- Présentation du séminaire-atelier (ordre du jour annoté)
- Présentation des participants et du calendrier des travaux

2. Présentation de la NAEMA et de la NOPEMA révisées : principaux changements et conséquences sur les indices de production et discussions

3. Examen et validation de la méthodologie des indices de coût de la construction

4. Présentation du dispositif d'élaboration de l'indice du coût de construction du Cameroun – méthodologie, organisation et principaux résultats

5. Examen et validation de la méthodologie d'élaboration des indices de prix de la production industrielle, des services aux entreprises et exportations et importations

6. Présentation du dispositif d'élaboration de prix de la production industrielle du Sénégal – méthodologie, organisation et principaux résultats

7. Mise en œuvre des IPPI, IPPSE et IPEI ou des indices de coût de la construction à court ou moyen terme :

Discussion sur la mise en œuvre

Calendrier de mise en œuvre

8. Questions diverses

9. Clôture des travaux

Annexe 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

Pays

N°	PAYS	NOM	Prénoms	Adresse	Téléphone	email
1	Benin	KAKPO	Eliakim	01 bp 323 Cotonou	(+229)96123356/21308244	kakpoeliakim@yahoo.fr
2	Burkina Faso	BALIMA	MAHAMADI	01 BP 374 Ouagadougou 01,	(+226) 71 22 86 90	marcusbali2@yahoo.fr
3	Cameroun	FANDIO TCHABO	FERDINAND	BP 134 YAOUNDE	(+237)99887510	fandioferdi@yahoo.fr
4	Cap Vert	SOARES	CELSO	Instituto Nacional de Estatística_Cabo Verde (INE_CV) Av. Amilcar Cabral, C.P. 116 - Praia - S.Tiago	(+238)2604918	Celso.Soares@ine.gov.cv
5	Cen. Afr.Rep.	PAKE	Frankys	ICASEES, BP 696, Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale.	(+236) 70 01 24 85/ 75 52 6113	frankys.pake@yahoo.fr
6	Comoros	SAID	ABDOU ALI	BP 131 Moroni, Union des Comores	(+269) 334 69 74	saidabdouali@gmail.com ; mkaribou@yahoo.fr
7	Congo, Brazzaville	FOUMOU	Gilbert	CNSEE		foumousamba@yahoo.fr
8	Congo, DRC	NDUMBI KALOMBO	MANU	6ème Rue, numéro 12, Limete-Industriel, Kinshasa, RDC	(+243) 813657791	manundumbi@yahoo.fr
9	Cote d'Ivoire	N'GORAN	KOUASSI	BP V55 Abidjan 01	(+225) 20228090	ngokoss@yahoo.fr
10	Guinée Equatoriale	MEMBA MANGA	Julio	Delegação Regional de Plan	240 222 23 21 56	juliomemba@yahoo.fr
11	Gabon	KASSA NZAMBA	Alain Yves	BP 2119 Libreville	(+241) 07011532 /06590346	alain_kassa@yahoo.fr
12	Guinée Bissau	DJASSI	QUINTINO	AVENIDA AMILCAR LOPES CABRA , PORTA NUMERO 37A	+245 591 51 18	quidjass@gmail.com ; quidjass@yahoo.com.br
13	Guinée	MANE	Ousmane	BP 221 Conakry	(+224) 30 45 25 84 / P:(+224) 60 48 72 05 / 66839610	ousmane.kollet@yahoo.fr
14	Mali	MINTA	Séidina Oumar	BP 12 Hamdallaye ACI 2000 immeuble Ministère de l'Economie et des Finances	(+223) 20 22 24 55 / P: (+223) 76 01 37 86	mintaseidinaoumar@yahoo.fr
15	Mauritanie	WONE	Abdoulaye Alpha	BP 240 Nouakchott (Mauritanie)	(+222) 6865280	Alpha_wone@yahoo.fr
16	Niger	DAN LADI	Issoufou	MEF/INS BP 13415 NIAMEY/Niger	(+227) 96507794/90163156 /93237046	idanladi@ins.ne
17	Sao Tomé & Principe	Neto Ferreira	Milcíades Manuel	Largo de la Douanes C.P 256	(+239) 9913034	milfer23@yahoo.com.br

18	Sénégal	SARR	Mamadou Alhousseynou	BP 116 DAKAR	(+221) 773695426	mamadou.sarr@ansd.sn
19	Tchad	HACHIM	Ahmat Souleymane	BP 453 INSED - Ndjaména/TCHAD	(+235) 22523164/ (+235) 22526613	amadysol@yahoo.fr
20	Togo	BAHAZE DAO	Tchadéléki Biabalo	DGSCN BP 118 Lomé Togo	(+228) 919 57 36	achilbahaze@yahoo.fr
21	Consultant ICC	JAZET KENGAP	Eric	BP : 134 Yaoundé	(+237) 22 00 48 28; P:(+237) 99 91 33 94	jazeteric@yahoo.fr
22	Consultant IPPI	NAGNONHOU	Maxime Bruno	BP 116 DAKAR	(+223) 77 645 97 14	maximebruno@yahoo.fr
23	INS Cameroun	KUETCHE	Michel	BP : 134 Yaoundé	(+237) 77 62 59 89	mikuetche@yahoo.fr

Institution :

1	Banque Centrale Rép. Guinée	MALANO	SAA Robert	BP 692 BCRG, Conakry	+(224) 64770294	malanorbert@yahoo.fr
---	--------------------------------	--------	------------	----------------------	-----------------	--

AFRISTAT

1	AFRISTAT	BADJI	Yankhoba Jacques	BPE 1600 Bamako	+(223) 20 21 55 00/20 21 55 80	yankhoba.badji@afristat.org
2	AFRISTAT	JOEGER	Claude	BPE 1600 Bamako	+(223) 20 21 55 00/20 21 55 80	claude.joeger@afristat.org
3	AFRISTAT	NGAMPANA	Roland Frédéric	BPE 1600 Bamako	+(223) 20 21 55 00/20 21 55 80	roland.ngampana@afristat.org
4	AFRISTAT	NGOK	Emmanuel	BPE 1600 Bamako	+(223) 20 21 55 00/20 21 55 80	emmanuel.ngok@afristat.org
5	AFRISTAT	TCHAMDA	Claude	BPE 1600 Bamako	+(223) 20 21 55 00/20 21 55 80	claude.tchamda@afristat.org



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Atelier de validation des méthodologies d'élaboration des indices des prix à la production industrielle, des services, des exportations et importations et du coût de la construction

Bamako – Mali du 10 au 12 novembre 2010

**DISCOURS D'OUVERTURE
DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT**

Messieurs les participants

Mesdames et messieurs les invités,

Mesdames, messieurs

C'est un agréable plaisir pour moi de vous souhaiter au nom de toute l'équipe d'AFRISTAT, la bienvenue dans nos locaux, à l'occasion de cet atelier de validation des méthodologies d'élaboration des indices des prix à la production industrielle et des services, et du coût de la construction.

Par la même occasion, je voudrais vous dire combien nous sommes heureux de votre présence ici pour affiner ces importants travaux méthodologiques engagés dans le cadre de la mise en œuvre du programme Multinational de Renforcement de Capacités Statistiques initié par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Ce programme, faut-il le rappeler, le PRCS a pour objectif d'aider les Etats membres régionaux à maintenir une activité statistique dans les domaines déjà mis en œuvre au cours du round 2005 du Programme de Comparaison Internationale (PCI) et couvrant les statistiques des prix et de la comptabilité nationale. Pour ce qui est de la Zone de coordination d'AFRISTAT, le programme a permis d'entreprendre des développements méthodologiques importants dans les domaines des comptes trimestriels et des indices des prix.

Mesdames et messieurs,

L'objectif de cet atelier est d'examiner les projets de méthodologies d'élaboration des indices :

- du coût de la construction ;
- des prix à la production industrielle, des services aux entreprises, et des exportations et importations.

La mise en place de ces méthodologies contribuera à l'amélioration des outils d'aide à la prise décision et permettra aux instituts nationaux de statistiques de satisfaire une demande de plus en plus forte et précise des utilisateurs, notamment, des opérateurs économiques, des universitaires et des chercheurs pour leurs activités quotidiennes. En effet, ces documents méthodologiques, objet du présent atelier, viennent renforcer les dispositifs de suivi de la conjoncture économique dans les pays.

Mesdames et messieurs,

Au cours de ces trois jours, vous aurez à examiner les méthodologies d'élaboration des indices des prix à la production industrielle (IPPI), des indices des prix à la production des services aux

entreprises (IPPSE), des indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPEI) et de l'Indice du coût de la construction (ICC).

C'est l'occasion pour moi de vous rappeler que les indices des prix à la production industrielle (IPPI), des indices des prix à la production des services aux entreprises (IPPSE), des indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPEI) font l'objet de plusieurs utilisations. En effet, ils interviennent fréquemment dans les études analytiques de la formation et du comportement des prix, dans le processus d'indexation des contrats et dans le partage volume-prix des comptes nationaux. Ils sont aussi utilisés pour retracer les mouvements de prix qui reflètent les conditions d'offre et de demande sur les marchés des biens et des services. Ils sont surtout utiles pour l'analyse de la conjoncture macroéconomique et le suivi de l'inflation.

En ce qui concerne l'indice du coût de la construction, il est destiné au suivi de l'évolution des coûts de la construction et sert d'indicateur de premier plan pour la gestion et la révision des marchés publics et privés dans les domaines des ouvrages de bâtiments et de travaux publics.

Mesdames et messieurs,

A travers cet atelier, il sera également question de discuter des modalités pratiques de la mise en œuvre de ces indices dans les États membres, en renforçant les capacités des instituts nationaux de la statistique des pays en la matière et d'assurer la convergence des méthodologies utilisées.

Vous conviendrez avec moi que la sensibilité de ces domaines connexes au suivi des conditions de vie des ménages et de l'activité économique constitue aujourd'hui des enjeux importants qui exigent une maîtrise absolue des méthodologies qui sont utilisées.

Je ne doute pas un seul instant de votre détermination pour examiner ces méthodologies qui vous sont soumises et de votre engagement, une fois de retour dans vos pays respectifs, à les mettre en œuvre.

Avant de terminer, je voudrais saluer la Banque Africaine de développement pour son soutien technique et financier qui a permis de mettre au point ces méthodologies. Mes remerciements vont également à l'endroit de l'INSEE et tous les autres partenaires qui œuvrent à nos côtés pour le développement de la statistique en Afrique. L'occasion m'est ici donnée de leur rendre un hommage appuyé et les encourager à poursuivre résolument dans cette voie.

Tout en vous réitérant mon engagement total à la mise œuvre de ces outils, je renouvelle mes encouragements à tous les participants qui ont fait le déplacement de Bamako.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de la validation des méthodologies des indices de prix de production des industries, des services aux entreprises et du coût de la construction.

Je vous remercie.